



Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDÉE EN 1906
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Robert Porta, rue Potagère, 69, Bruxelles. Tél. : 18.21.44.

TRESORERIE : Fernand Stock, rue de la Victoire, 219. Tél. : 37.37.88.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12. Cercle Pégase, Bruxelles.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

NOTRE FORÊT DE SOIGNES MENACÉE.

Nous lisons dans le Bulletin Trimestriel de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes du Quatrième trimestre 1950, que cette association a eu connaissance de projets d'autostrades et d'une nouvelle ceinture à Bruxelles à travers la Forêt de Soignes.

Nous nous joignons avec empressement aux protestations des Amis de la Forêt de Soignes et nous reproduisons ci-après de larges extraits de la lettre envoyée le 21 août dernier à Monsieur le Ministre des Travaux Publics, par Monsieur Gustave Blanjean, secrétaire général de cette association.

« Les projets comportent la construction d'un grand boulevard circulaire de 8 kilomètres de rayon et d'un développement de 48 kilomètres divisant en deux parties isolées le territoire des plus importantes communes contiguës à la ville ainsi que la Forêt de Soignes.

« Le profil de ce nouveau boulevard de ceinture, son allure, la façon dont on l'abordera ou le franchira, sont tels que cette voie constituera un carcan rigide et inextensible fait de briques, terre, pierres et béton, armé ou non, d'une laideur prononcée; ce sera un véritable garrot enserrant et étranglant la capitale, entravant l'essor d'un urbanisme raisonnable, nuisant au va-et-vient du public sédentaire, rompant toute harmonie dans la structure générale de l'agglomération et de ses environs.

« Ce sera la négation même de ce qu'on appelle la beauté des villes ».

» Bruxelles, ville ouverte, se développant librement, a besoin d'espace et de liberté de mouvement ainsi que la possibilité de s'étendre sans restriction. Ce qu'on projette en fera une ville close comme l'était Anvers au temps, pas bien éloigné, de ses fortifications emmurées où quelques portes seulement permettaient de sortir de la ville qui ne pouvait guère s'aérer ni s'étendre.

» La nouvelle ceinture, à laquelle on donne le nom barbare de *ring*, après avoir divisé Uccle en deux, passe au dessus de la chaussée de Waterloo, pénètre en Forêt de Soignes près du Prince d'Orange et en ressort près des Quatre-Bras. Sur une distance d'environ 8 kilomètres, elle traverse une des parties les plus belles de la Forêt qu'elle saccage, très fréquentée par les artistes peintres, par les promeneurs, surtout par ceux extrêmement nombreux, qui ne disposent pour une promenade sylvestre de délassement après leur travail journalier, que d'un temps limité, par les familles avec enfants désirant, par prudence, ne pas trop s'éloigner de l'agglomération.

» Et c'est ce secteur ravissant, orné de hautes futaies superbes qui sont parcourues avec ravissement par les visiteurs, qui sera dénaturé et saccagé par une large voie transversale, absolument inutile, même gênante pour l'exploitation forestière, causant un vide énorme dans les frondaisons, ce qui donnera un accès libre aux grands vents si nuisibles aux grands arbres, détruisant la quiétude et la paix reposante des can-

» tons les plus beaux, portant atteinte à la faune et
» à la flore sylvestre.

» Voilà notre chère et belle forêt conservée miracu-
» leusement à travers les siècles en un vaste massif
» boisé homogène, pour notre délectation, coupée en deux
» tronçons dont chacun sera pratiquement isolé de l'au-
» tre.

» Il suffit de regarder une carte détaillée de la forêt
» pour se rendre compte des nombreux chemins, des
» sentiers délicieux, des drèves flanquées de hauts arbres
» qui seront supprimés, fragmentés ou complètement
» ruinés, pour juger du désastre. Adieu les chemins om-
» breux, les sentiers délicieux des Enfants Noyés, de la
» Fontaine Laineuse, du Vuylbeek, des Merles, des Mu-
» guets, du Vallon des Chênes, des Putois et combien
» d'autres !

» Quatre-vingts à quatre-vingt-cinq hectares de forêt
» seront froidement rasés ; il en résultera une altération
» profonde de l'aspect idyllique de la plus belle partie
» de la Forêt. C'est un vandalisme brutal.

» Parmi les routes nouvelles s'embranchant sur ce
» garrot rigide, il en est deux, croyons-nous, qui tou-
» chent ou pénètrent en forêt de Soignes, soient celle
» venant de Liège par Hamme-Mille et celle venant de
» Namur par Malaise.

» Ces routes concourent également au saccage de la
» forêt. Leur contact avec la ceinture projetée nécessi-
» tera des travaux considérables enlaidissant sans remè-
» de ni atténuation tout le canton où se fera leur jonc-
» tion.

» Il y a, à coup sûr, possibilité de décongestionner
» Bruxelles en ne l'entourant pas d'un garrot ; il suffit,
» comme cela a déjà été suggéré, de donner à la nou-
» velle ceinture un rayon d'environ seize kilomètres. Son
» développement serait de cent kilomètres. Elle serait
» établie sur des lignes de hauteurs où les « travaux
» d'art » et autres seraient bien moins nombreux et
» moins coûteux.

» Les expropriations moins onéreuses, les destructions
» d'immeubles réduits à peu de chose, et avantage in-
» contestable, les petites villes et localités, actuellement
» pauvres en moyens de communiquer entre elles, y
» trouveraient ce qui leur manque.

» Les six autostrades s'embranchant sur la nouvelle
» ceinture projetée par l'administration se souderaient

» facilement à un boulevard circulaire de seize kilomè-
» tres de rayon et pourraient être prolongées jusqu'à
» la zone agglomérée de la capitale sans qu'on doive pro-
» céder à des expropriations d'immeubles coûteuses, ni
» à des hécatombes d'arbres.

» Nous voulons qu'aucune de ces larges routes radia-
» les ne passe à travers la forêt ni l'entame.

» La Forêt est intangible parce qu'elle est le grand
» parc de la capitale, une merveille enviée dans le mon-
» de entier comme l'est la Grand'Place de Bruxelles

» Aux points de vue technique, économique et prati-
» que, la création de cette ceinture de seize kilomètres
» de rayon s'avère raisonnable, possible, utile et avan-
» tageuse comparativement à celle de huit kilomètres de
» rayon.

» Des groupes d'ingénieurs qualifiés, opérant indé-
» pendamment les uns des autres, s'inspirant de la néces-
» sité d'améliorer notre réseau routier et de déconges-
» tionner Bruxelles, en son partisans et le préconisent.
» EN CONCLUSION, la Ligue des Amis de la Forêt de
» Soignes, s'oppose irréductiblement à la construction
» d'un nouveau boulevard de ceinture à huit kilomètres
» de rayon du centre de l'agglomération bruxelloise ;

» Elle s'oppose irréductiblement à ce qu'on touche à
» la Forêt de Soignes qui est et doit rester intangible ;

» Elle préconise de construire le boulevard de nouvelle
» ceinture avec un rayon de seize kilomètres de l'agglô-
» mération ;

» Rien ne peut être fait s'il est contraire aux besoins
» réels, matériels et moraux, et aux aspirations du grand
» public qui désire la prospérité et l'épanouissement de
» la capitale soumise à une urbanisation bien comprise,
» une liberté complète de mouvement et de circulation
» pour tous et une jouissance sans entrave des beautés
» naturelles qui constituent notre patrimoine commun
» et que nous avons obligation de conserver dans leur
» intégrité pour les générations futures ».

Nous remercions bien sincèrement la Ligue des Amis
de la Forêt de Soignes de combattre avec vigueur pour
conserver l'intégrité de notre belle forêt, un de nos
joyaux nationaux. Nous protestons avec elle avec une
profonde indignation, contre de tels projets et formons
le vœu qu'elle réussisse à sauvegarder un bien qui nous
est cher à tous : NOTRE FORET.

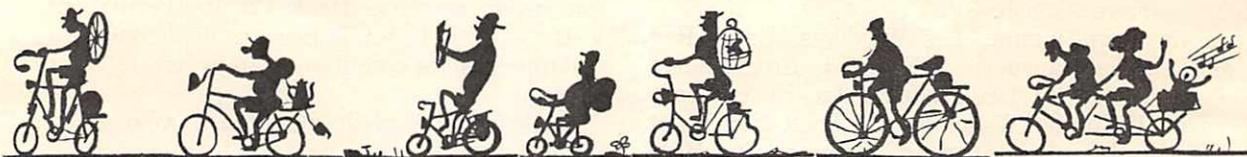
Assemblée mensuelle du lundi 6 novembre 1950

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 6 NOVEMBRE 1950, à 20 h. 15'.
précises, au local : « *PIEDBŒUF-BOURSE* », rue du Marché-aux-Poulets, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour
suivant :

1. Lecture du Procès-verbal de l'assemblée mensuelle du lundi 2 octobre 1950 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Voyage des Fagnes (Inscriptions) ;

4. Visites Documentaires ;
5. Divers ;
6. Causerie avec projections lumineuses par M. Jules Janson, Secrétaire permanent de la Fédération Touristique de la Province de Brabant. Sujet : Le Patrimoine Touristique du Brabant.

Le Comité se réunira au secrétariat, rue Potagère, 69, à Saint-Josse, le jeudi 9 novembre 1950, à 20 h. 30'.
La Commission du Tourisme se réunira au secrétariat, le jeudi 23 novembre 1950, à 20 h. 30'.



Excursions cyclistes dominicales.

Tous les dimanches, réunion cycliste à 10 h., Entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise) ; pique-nique avec les pédestriens. Pilote ; M. H. Van Orshoven.

Dimanche 5 novembre 1950. — « Clôture de la Saison Cycliste ». — Réunion à 9 h., Rond Point de la rue de la Loi, départ à 9 h. 15', précises, N.-D.-au-Bois, Overyssche, Huldenberg, Rhode-Sainte-Agathe, Weert-Saint-Georges, Les Eaux Douces (pique-nique, repos) ; Neeryssche, Leefdael, Vossem (repos) ; Tervueren, Bruxelles. 60 kms. Pilote : M. R. Porta.

Samedi 11 novembre et dimanche 12 novembre 1950. — Réunion à 10 h., entrée du Bois de la Cambre (avenue Louise), objectif et pilote à désigner sur place.



Excursions pédestres dominicales.

Dimanche 19 novembre 1950. — « Ouverture de la Saison Pédestre ». — Réunion à 9 h. 15', Terminus du tram 9 (avenue du Silence), départ à 9 h. 30' précises D'Wersbosch, Meigemheide, Elsemheide, Tourneppe, le Steenputbeek, Kapitel (pique-nique) ; Bois de Hal, Le Lowenboschbeek, Culot, l'Ermite (visite de la Chapelle N.-D. à la Rose, Rhode-Saint-Genève. 18 kms. Retour en tram. Pilote : M. R. Porta.

Dimanche 26 novembre 1950. — Réunion à 9 h., Gare du Quartier Léopold, départ à 9 h. 15', précises en train électrique pour Wesembeek, Ophem, Moorsel Bosch, Vrebos, Hoogen Bosch, Cortenberg (pique-nique) ; Eikelen-Bosch, Everberg, Kinderen-Bosch, La Voer, Vossem (repos) ; Tervueren. 18 kms. Pilote : M. R. Mayné.

Dimanche 3 décembre 1950. — Réunion à 9 h. 15', place Jourdan, départ en autobus à 9 h. 30' précises pour N.-D.-au-Bois, Vlierbeek, Vallée de l'Yssche, Baken Bosch, Ferme ter Holft, La Hulpe station (pique-nique) ; Gaillemarde, Vallon des Ails, Forêt de Soignes, Petite Espinette. 18 kms. Pilote : M. R. De Bock.

C'est avec un profond chagrin, que nous venons d'apprendre le décès de

Madame ALBERT DE MOL

survenu à Bruxelles, le dimanche 8 octobre 1950, après une longue et pénible maladie.

Madame De Mol, qui était membre de notre cercle depuis 1919, s'était acquis l'amitié de tous, par son affabilité et l'amour profond qu'elle portait à son cercle. La

maladie l'avait depuis bien longtemps éloignée de nous, et pourtant elle désirait toujours se tenir au courant de notre activité.

Nous perdons en elle, une précieuse amie. Nous présentons à Monsieur De Mol nos condoléances les plus émues et nous le prions de croire que nous garderons de sa chère épouse le souvenir ineffaçable d'une grande cyclotouriste qui par son dynamisme a concouru largement à l'épanouissement de Pégase.

VOYAGE EN FAGNES

Vendredi 10 novembre 1950. — Départ à volonté soit pour Verviers ou Pépinster. Bruxelles-Nord : 20 h. 5', arrivée Pépinster 22 h. 3', Verviers 22 h. 11'. Logement individuel.

Samedi 11 novembre 1950. — Réunion à la place de la Gare à Verviers à 7 h. 45', départ en autobus à 8 h. pour Jalhay, arrivée à 8 h. 31'.

Château du Sage-Homme, Les Wayhays, Croix Panhaus et Mockel, Via Mansuerisca, Fagne de Brochepierre, Noir Flohay, Allée des Deux Series, La Helle Drello, Tourbières de la Fagne Wallonne, La Roer, Sourbrodt. 15 kms. Dîner, logement et petit déjeuner à l'*Hôtel « Botrange »*.

Dimanche 12 novembre 1950. — Départ de Sourbrodt à 8 h., route de la Baraque, Hautes Fagnes, Fagnes de Longloup, Ruisseau des Tro Marais, Fagne de Duzo-Moupa, Plannesse, Eau Rouge, Pouhon de Bernister, Malmédy. 15 kms. Retour à Verviers en train ou en autobus, 15 kms. Départ de Verviers à 19 h. 30', arrivée à Bruxelles à 21 h. 55'. Pilote : M. R. De Bock.

N. B. — Cette excursion est réservée à de très bons marcheurs, munis de bonnes et fortes chaussures. Les participants sont priés de se munir au moins de deux ou trois paires de chaussettes de rechange. Ils doivent également emporter des vivres et de la boisson pour les deux journées. Aucune habitation ne sera en vue au cours de l'excursion et les pique-nique seront intégraux. Le dernier délai d'inscription est fixé irrévocablement au lundi 6 novembre.

CAUSERIE F.B.C.

Nous vous rappelons que le *samedi 4 novembre 1950* à 20 h., la Fédération Belge du Cyclotourisme organise à *Piedboeuf-Bourse*, 35, rue du Marché-aux-Poulets à Bruxelles, une causerie avec projections lumineuses. Celle-ci sera donnée par M. Robert Porta et aura pour sujet : « *Du Mont Blanc à La Meije* ». A cette occasion les insignes souvenirs seront remises aux vainqueurs du *Brevet De Mol*, et aux lauréats de la diagonale *Ostende-Luxembourg*.

Nous comptons sur votre présence.

MARIONNETTES

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons pu obtenir une représentation spéciale au théâtre de marionnettes « *Toone* », rue N.-D. des Grâces à Bruxelles.

Celle-ci aura lieu le samedi 9 décembre 1950 à 15 h., précises. Ce spectacle sera donné en français de Bruxelles et on jouera « *Le Bossu ou le Petit Parisien* » et en extra M. Toone a bien voulu accepter de nous donner un Veau de ville.

Des cartes seront mises en ventes au prix de dix francs, dès la réunion du 6 novembre. Nous ne doutons pas que vous assisterez en grand nombre à cette manifestation folklorique et récréative.

ASSURANCES

La Fédération Belge du Cyclotourisme ayant dénoncé la convention qui la liait à la Compagnie « La Royale Belge », tous les contrats conclus sous le régime de cette convention entre la dite compagnie et nos membres sont rompus à la date du 15 décembre 1950.

Cette rupture est la conséquence logique de la nouvelle convention signée entre le Comité Permanent Mixte L. V.B. — F.B.C. et le Secours de Belgique.

Rappelons les conditions faites par le Secours de Belgique :

Responsabilité civile illimitée : vélo 95 fr. Tandem 110 fr.

Contre assurance spéciale : Vélo 15 fr. Tandem 15 fr.

Individuelle (par mille frs assurés). Mort : Vélo 0.30 fr. Tandem 0.40 fr. — Idem : *Incapacité permanente*, Vélo 0.35 fr. Tandem 0.45 fr. — Idem : *Incapacité temporaire*, Vélo 0.65 fr. Tandem 0.75 fr.

Frais médicaux : 40 à 80 fr.

Des formulaires de propositions d'assurance se trouvent au secrétariat à la disposition des sociétaires. La première prime, augmentée de 20 frs pour frais de police, de 10 frs pour taxe de quittance, de 10 % pour impôts est à verser au C.C.P. 147.212 du Cercle Pégase.

ÉCHOS

A VENDRE magnifique suivette *Wa-Wa*, modèle camping, n'ayant roulé qu'une seule fois. S'adresser M. A. Faral, rue des Foulons, 56, Bruxelles.

RECTIFICATION. — Dans le compte-rendu du Brevet De Mol paru dans notre dernier numéro nous avons omis de citer parmi les gagnants de l'épreuve, M. et Mme M. Mansy, ce qui porte à neuf le nombre de péga-seux sur les treize participants qui ont réussi l'épreuve.

ASSEMBLEES MENSUELLES. — Pour nos réunions mensuelles de cet hiver nous avons conçu un programme intéressant de conférences et de causeries avec projections; nous espérons que vous ferez un effort pour assister en grand nombre à ces réunions.

PERFORMANCE. — Monsieur Valentin Brifaut, ancien sénateur, vient d'effectuer à vélo, à l'âge de 75 ans, le trajet Bruxelles-Rome, soit 1.600 kilomètres.

CYCLISTES! Ne vous mettez pas en route sans une bonne pèlerine.

Exigez la RAINEX comme avant guerre.

En vente aux *Cycles AJAX*, 175, Bd M. Lemonnier, Bruxelles. — Pour le gros : 91, Av. Van Volxem, Forest-Bruxelles.